

**Sous embargo : dimanche 2 avril à 11 h**

## **GRAND PROJET D'AMENAGEMENT DES ABORDS DU PONT JACQUES-CARTIER**

**Montréal, le 2 avril 2017** – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et député de la circonscription de Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs au gouvernement fédéral, M. Marc Miller, ont aujourd'hui dévoilé un ambitieux projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier. Ce projet s'inscrit dans les orientations préconisées par la Stratégie centre-ville de la Ville de Montréal dévoilée en juin dernier.

« Le pont Jacques-Cartier, qui brillera bientôt de tous ses feux à l'occasion du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, représente l'un des symboles de la ville et sa présence à l'intérieur des quartiers de Sainte-Marie et Saint-Jacques doit pouvoir constituer un atout en termes de paysage pour ces quartiers. Le réaménagement proposé améliorera le paysage de cette entrée de ville, facilitera la mobilité des piétons et cyclistes, rehaussera la qualité des espaces publics riverains, tout en mettant en valeur cet ouvrage historique », a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

« La mise en valeur des terrains aux abords du pont Jacques-Cartier représente une opportunité de mieux intégrer les infrastructures dans leur milieu par la création d'un parc urbain pour desservir la communauté et le rehaussement de l'entrée de ville », a ajouté M. Miller. « Ce projet s'inscrit dans la vision du gouvernement du Canada pour doter les collectivités d'infrastructures sociales, vertes et intermodales. »

### **Le secteur du pont Jacques-Cartier**

Le pont Jacques-Cartier est une construction emblématique de Montréal. Érigé à la fin des années vingt, l'ouvrage monumental fait partie intégrante du paysage montréalais et constitue l'une des principales portes d'entrée du centre-ville. L'accès au centre-ville par le pont constitue toutefois une rupture dans le voisinage depuis plus de 75 ans. De part et d'autre, les quartiers résidentiels de Sainte-Marie et Saint-Jacques sont enclavés par la présence de cette grande infrastructure de transport.

### **Le projet d'aménagement**

L'aménagement de l'entrée de ville et de reconstruction de la « tête du pont » est un projet pragmatique, réaliste et audacieux. Il couvrira le territoire délimité par l'avenue Papineau à l'ouest, les rues Ontario au nord et Parthenais à l'est, ainsi que le boulevard René-Lévesque au sud. Il vise à aménager une entrée de ville structurée, accueillante et sécuritaire. Il permettra d'améliorer la qualité de vie des résidents du voisinage et de verdir le quartier. Il tissera de meilleurs liens piétonniers et cyclistes entre les quartiers limitrophes et sécurisera les déplacements en autobus, à vélo et à pieds dans le secteur.

### **Réseau cyclable**

Le réaménagement du secteur vise à améliorer la circulation pour tous les modes de transport afin d'assurer une cohabitation harmonieuse des utilisateurs et à améliorer la sécurité des usagers. Le secteur sera réaménagé de manière à faciliter la mobilité des piétons et des cyclistes, assurant la continuité du réseau cyclable d'est en ouest ainsi que du nord au sud. La Ville de Montréal prévoit un prolongement de l'axe cyclable sur le boulevard

De Maisonneuve en direction est. La piste sera reliée aux aménagements cyclables situés à l'est du pont. Les aménagements cyclables du pont seront reliés à ceux de la Ville de Montréal.

### **Pourtour du métro Papineau**

Ceinturé par les rues Cartier, Dorion, Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve, l'îlot du métro Papineau joue le rôle d'espace civique dans le quartier situé à l'ouest du pont. Le réaménagement proposé vise à sécuriser les déplacements tant en autobus qu'à vélo, à bonifier l'espace piéton et à augmenter le verdissement du secteur.

### **Quartiers enclavés**

Sillonné de grandes artères reliant l'entrée de pont aux quartiers avoisinants, le secteur se caractérise aussi par huit petites rues à vocation locale, à usage majoritairement résidentiel, de courtes dimensions (environ 150 m) et plutôt calmes. Ce sont des rues est-ouest entre l'avenue De Lorimier et la rue Dorion qui ont subi l'arrivée perturbante du pont. On y compte aujourd'hui de nombreux stationnements, surtout sous le pont, et des espaces vacants. Dans une logique de limiter la présence véhiculaire là où elle n'est pas nécessaire et afin de bonifier le projet d'aménagement du dessous du pont, le projet propose de transformer ces espaces en rues plus conviviales pour les piétons. Le projet bonifiera ce milieu de vie par du verdissement, par l'élargissement des trottoirs, l'ajout de mobilier urbain, ainsi que la sécurisation des intersections.

### **Aménagement sous le pont**

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée réalise une étude d'avant-projet visant à améliorer la gestion de l'eau drainée provenant du tablier du pont Jacques-Cartier et à revitaliser les terrains sous la structure. Par des aménagements intégrés à leur milieu, le projet entend consolider le tissu urbain, augmenter les surfaces végétalisées et améliorer les liens piétonniers et cyclistes. Ce parc urbain générera des retombées environnementales, sociales et économiques durables.

« Cette vision rassembleuse démontre une collaboration fructueuse et créative entre les gouvernements fédéraux et municipaux. Via un exercice de consultation, les citoyens, les usagers et la collectivité seront également invités à contribuer à cette réflexion sur les aménagements et le caractère iconique du pont Jacques-Cartier pour en faire une entrée de ville remarquable pour la métropole » complète M. Miller

« En proposant aux Montréalais ce projet urbain d'exception, nous poursuivons nos efforts pour valoriser et dynamiser le cœur de la métropole, d'ajouter M. Coderre. L'aménagement d'une entrée de ville de prestige, l'amélioration de la qualité de vie des résidents des secteurs avoisinants et de meilleurs liens piétonniers et cyclistes entre les quartiers limitrophes sont autant d'efforts que nous investissons pour construire ce centre-ville digne de la place que Montréal occupe dans le monde ».

### **Portes ouvertes et tables rondes**

Le **jeudi 20 avril, de 15 h à 21 h**, les citoyens sont invités à venir partager leurs idées sur l'avenir de ce secteur névralgique au **Cabaret Lion d'Or** situé au **1676, rue Ontario Est**. Les détails sont disponibles sur le site web de l'arrondissement : **[ville.montreal.qc.ca/villemarie/projetsurbains](http://ville.montreal.qc.ca/villemarie/projetsurbains)** dans la section « **Abords du pont Jacques-Cartier** ».

**Les médias peuvent télécharger les perspectives d'aménagement de l'arrondissement de Ville-Marie sur le site suivant :**

**[www.flickr.com/photos/arrondissement\\_de\\_ville-marie/albums/72157678640124854](http://www.flickr.com/photos/arrondissement_de_ville-marie/albums/72157678640124854)**

**Quant aux perspectives de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, elles peuvent être téléchargées sur :**

**[www.JacquesCartierChamplain.ca](http://www.JacquesCartierChamplain.ca)**

Source : Marc-André Gosselin  
Attaché de presse du maire  
Cabinet du maire et du comité exécutif  
Tél. : 514 872-5628 / Cell. : 514 290-1194

Renseignements : Jacques-Alain Lavallée  
Chargé de communication  
Ville de Montréal  
Tél. : 514 872-4641 / Cell. : 514 206-3121

Julie Paquet  
Directrice Communications  
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI)  
Tél. : 450 651-8771, poste 2232 / Cell. : 514 458-6925